

**MARGIE SUDRE**  
DEPUTE AU PARLEMENT EUROPEEN  
ANCIEN MINISTRE  
CONSEILLER REGIONAL DE LA REUNION  
PRESIDENTE DE LA DELEGATION FRANCAISE DU GROUPE PPE-DE

Saint-Denis, le 19 octobre 2005

**Objet : Réponse à la "Lettre ouverte à Mme Margie Sudre" de Mme Francine Payet (Sainte-Clotilde), parue dans le JIR du 11 octobre 2005 et le Quotidien du 18 octobre 2005.**

Madame,

J'ai lu avec la plus grande attention votre lettre reproduite intégralement dans les éditions des deux principaux quotidiens de La Réunion.

Je n'ai malheureusement pas pu bénéficier du même traitement, puisque les articles parus dans le JIR du 7 octobre et le Quotidien du 8 octobre, sur lesquels vous vous êtes basée pour réagir, ne reprenaient que quelques extraits choisis de mon courrier à M. Robert Namias, directeur de l'information de TF1. Si mes propos avaient été reproduits intégralement, vous auriez pu constater la proximité de nos positions sur la question du traitement des chiens à La Réunion.

Mon but n'était pas, contrairement à ce que vous avez perçu à la lecture des articles précités, de dénoncer "l'éternel cliché sur l'outre-mer" constitué par les "chiens-appâts", ni même de reprocher à TF1 de faire "éclater ce scandale au grand jour" ou d'en faire "ses choux gras", bien au contraire.

Ma réaction à l'encontre de TF1 visait spécifiquement un reportage diffusé le lundi 3 octobre dernier au journal de 20h00. Je cite mes propos originaux : *"J'ai été révoltée de constater que l'ensemble de ces images avait déjà été diffusé en août dernier, lorsqu'un de ces malheureux animaux avait été retrouvé et que la Fondation Brigitte Bardot s'en était émue dans les médias. **Votre reportage m'était apparu à l'époque terrible, mais justifié.** En revanche, le sujet diffusé cette semaine n'apporte absolument aucun élément nouveau, si ce n'est qu'un suspect avait été "déféré en comparution immédiate"*.

Vous précisez vous même de façon très détaillée dans votre lettre ouverte l'ensemble des mesures prises au cours de l'été par les pouvoirs publics, ce que le reportage de TF1 n'a malheureusement pas pris la peine de faire. Je cite toujours mes propos originaux : *Vous rediffusez des déclarations de Mme Brigitte Bardot recueillies lors de l'été, laissant à penser que les pouvoirs publics étaient inertes face à cette situation, et que les Réunionnais s'en accommodaient parfaitement ! Pourtant, un communiqué de presse de la Fondation Brigitte Bardot publié le lendemain de la diffusion de votre reportage estime que "le Ministre (de l'Outre-mer) a fait preuve d'une grande rapidité d'action", citant un nouvel arrêté préfectoral et le renforcement des contrôles pour mettre un terme à ces pratiques. La Fondation Brigitte Bardot, partie civile au procès, reconnaît certes que la peine "apparaît faible", mais salue néanmoins la condamnation, et se félicite de l'action du gouvernement, soulignant que "rarement un Ministre n'a agit aussi efficacement" ! Aucune mention de ces déclarations n'a été diffusée dans vos journaux, ni le 3 octobre, ni le lendemain, ni un autre jour certainement..."*

.../...

Parlement européen, Bureau LOW T08008, Allée du Printemps, BP 1024, F-67070 STRASBOURG Cedex  
Tel: +33 3 88 17 74 73 Fax: +33 3 88 17 94 73

Parlement européen, Bureau ASP 13E217, Rue Wiertz, B- 1047 BRUXELLES  
Tel: +32 2 284 74 73 Fax: +32 2 284 94 73

msudre@europarl.eu.int

Il me semble toujours que l'éclairage apporté par la réaction de Mme Bardot, réputée au niveau national pour la sévérité de ses avis concernant la condition des animaux, aurait permis aux téléspectateurs de TF1 de se forger un avis plus objectif.

Quant à votre question "Qu'ont fait nos élus, qu'avait fait l'Etat pour faire cesser cette barbarie ?", reconnaissez comme moi qu'elle avait plus de sens en août qu'en octobre !

A ce sujet, et plus largement à propos de la surpopulation canine à La Réunion, à l'origine des débordements que nous dénonçons, je tiens à saluer la campagne d'information initiée par l'Etat, la Région et le Département, destinée à responsabiliser les propriétaires d'animaux domestiques, axée sur trois principes : "surveiller, tatouer et stériliser".

Je tiens également à vous rappeler que la Commission permanente du Conseil régional a adopté un régime d'aide à la stérilisation et à l'identification des chiens et chats, dotée 115 000 euros pour l'année 2005. Cette mesure n'est autre que la réactualisation d'un système d'aide mis en place lors de ma présidence du Conseil régional.

Malheureusement, mais c'aurait sûrement été trop demander, le reportage de TF1 n'en fait pas plus mention...

Enfin, votre post-scriptum laisse à penser que je reproche à TF1 de brosser "le portrait de nos grands sportifs". Pour lever le doute, je cite ma phrase originale : *"En règle générale, le traitement réservé par votre chaîne à l'actualité de La Réunion, ou de l'Outre-mer dans son ensemble, se résume trop souvent soit à un inventaire de catastrophes (crash aérien, tremblement de terre, inondations ou éruptions volcaniques comme ce fut le cas dans votre édition du 4 octobre), soit à des portraits de nos champions sportifs, grands pourvoyeurs de médailles pour la France. (...) Loin de vous demander de reproduire une image de carte postale paradisiaque de nos collectivités, il me semble qu'un traitement plus rigoureux de l'information permettrait à vos téléspectateurs, Français ou étrangers, de se faire une idée plus juste de la réalité locale ultramarine, loin des éternels clichés. (...) Je souhaite sincèrement pouvoir constater une évolution vers davantage d'objectivité, de mesure et de diversité dans votre traitement futur de notre actualité."*

Ma lettre originale a reçu une réponse de M. Robert Namias, qui se borne sans surprise à considérer mon appréciation "inexacte et excessive", sans démentir à aucun moment les manquements que je soulève, mais en précisant qu'il tiendrait "le plus grand compte de mon courrier"...

Je suis certaine que ces précisions vous auront convaincue, ainsi que l'ensemble des lecteurs de la presse quotidienne réunionnaise, que mon objectif n'était aucunement de critiquer un média pour avoir relayé auprès de l'opinion publique française et internationale un problème qui affecte notre île depuis de nombreuses années, mais bien plutôt de condamner un traitement "rudimentaire et parcellaire de l'actualité des français d'Outre-mer".

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

**Margie SUDRE**

Parlement européen, Bureau LOW T08008, Allée du Printemps, BP 1024, F-67070 STRASBOURG Cedex  
Tel: +33 3 88 17 74 73 Fax: +33 3 88 17 94 73

Parlement européen, Bureau ASP 13E217, Rue Wiertz, B- 1047 BRUXELLES  
Tel: +32 2 284 74 73 Fax: +32 2 284 94 73

msudre@europarl.eu.int